

Conséquences économiques de différents intervalles entre vêlages chez la vache laitière

Economic consequences of different calving intervals in dairy cow

R. ESPINASSE (1), B. LE LAN (2), L. DEPARCY (1)

(1) Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor 22195 Plerin Cedex

(2) Chambre d'agriculture-EDE du Morbihan 56000 Vannes

Depuis plusieurs années, les résultats de reproduction des troupeaux laitiers se dégradent. Cette baisse de la fertilité et de la fécondité entraîne des intervalles entre vêlages moyens de 13,2 mois chez les adhérents des contrôles laitiers bretons. Une étude a été réalisée en collaboration avec les chambres d'agriculture, les centres d'insémination et les contrôles laitiers de Bretagne pour mesurer l'impact économique de l'allongement de l'intervalle entre vêlages dans une exploitation laitière.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Une simulation technico-économique a été réalisée pour mesurer l'effet de quatre intervalles entre vêlages (IVV) : 12, 13, 14 et 15 mois. Pour chaque intervalle deux niveaux de production ont été retenus : 7 500 et 8 500 kg de lait. L'exploitation prise comme référence a une surface de 38 ha et un quota et 230 000 litres de lait. Le nombre de génisses élevées correspondant aux vaches réformées (30 %) ; le surplus de veaux est vendu à 8 jours. Les vêlages sont également répartis sur l'année à raison d'un douzième par mois. Pour chaque mois de vêlage, une courbe de production a été calculée selon le référentiel de l'Institut de l'Élevage (Bouloc, 1993) en fonction du niveau de production et de l'IVV. Les vaches reçoivent de l'ensilage de maïs distribué à volonté pendant l'hiver, puis en complément du pâturage. Au printemps l'herbe pâturée est le seul fourrage de la ration. La surface non utilisée pour la production fourragère est cultivée en blé (80 qx/ha). Les prix des produits et des charges sont ceux observés en Bretagne d'avril 1995 à mars 1996. Une étude de la sensibilité des résultats au prix des produits et au taux de réforme a complété les simulations.

RÉSULTATS

L'allongement de l'IVV de 12 à 15 mois entraîne une augmentation de la production laitière par lactation de 18 % et une augmentation du taux de matière utile de 1,3 %. Cependant, sur une année, l'accroissement de l'IVV de 3 mois, se traduit par une diminution de la production moyenne par vache de

549 kg (tableau 1). Le TB et le TP sont augmentés respectivement de 0,58 et 0,51 g/kg.

Par rapport à 12 mois, un IVV de 15 mois nécessite 2,1 vaches de plus pour produire le quota pour un niveau de production de 7 500 et 1,9 vaches de plus à 8 500 kg, mais le nombre de vêlages est réduit respectivement de 5 et 4 par an. Le produit bovin diminue très faiblement avec l'allongement de l'IVV : l'amélioration du prix du lait et le nombre de réformes plus important compensent la réduction du nombre de veaux vendus. Dans le même temps, la baisse de la production laitière entraîne une diminution des charges de concentrés.

Dans le cadre de cette étude, l'allongement de l'IVV n'a pas d'effet important sur le revenu d'une exploitation laitière lorsque les vêlages sont étalés sur l'année. La légère baisse de revenu (2591 F par mois d'IVV à 7 500 kg pour le troupeau) est imputable en grande partie à la réduction de la surface de céréales. Ce résultat est peu sensible à une baisse de 25 % du prix des veaux, des vaches de réforme ou du blé. Dans d'autres simulations (Jalvingh et Dijkhuizen, 1997), l'allongement de l'IVV de 12 à 15 mois entraîne des pertes de marge brute de 1,54 florins par vache et par jour d'IVV supplémentaire, pour un prix du lait de 0,75 florin par kg, ce qui est proche de nos résultats. Stranberg et Oltenacu (1989) ont montré que l'effet de l'allongement de l'IVV sur le revenu est très variable selon le mois de vêlage, ce qui signifie que les résultats de cette étude pourraient être différents pour des vêlages groupés.

Par ailleurs, le maintien d'un IVV de 12 mois dans un élevage à mauvais résultats de fécondité entraîne une augmentation du taux de réforme comme le suggère McCullough et DeLorenzo (1996). La prise en compte, dans cette étude, d'un taux de réforme supplémentaire de 10 % avec un IVV de 12 mois se traduit par une perte de revenu de 3,2 % à 5,2 %, selon le prix de la viande. Ce résultat montre que la part du coût de la réforme dans le coût de l'infécondité peut être important, comme l'a déjà souligné Boichard (1988).

Biblio disponible auprès de l'auteur.

Tableau 1 : Résultats économiques

Niveau de production	7 500				8 500			
	En % de l'IVV 12				En % de l'IVV 12			
	12	13	14	15	12	13	14	15
IVV (mois)								
Lait produit/VL/an (kg)	7 756	97,9	95,4	92,9	8 795	98,1	95,9	93,8
Nombre de vaches	32,4	101,9	104,0	106,5	28,6	101,7	103,8	105,6
Produit bovin (F)	597 158	99,7	99,6	99,6	584 436	99,9	99,8	99,8
Charges bovine (F)	168 695	98,9	98,1	97,0	171 244	99,1	98,2	97,4
Marge bovine (F)	428 463	100,1	100,1	100,6	413 192	100,3	100,5	100,7
Marge céréales (F)	94 287	96,4	93,3	89,0	111 787	97,2	94,8	93,0
Charges structures (F)	287 817	100,0	100,0	100,0	287 587	100,0	100,0	100,0
Produit total (F)	726 405	99,1	98,4	97,7	737 694	99,4	98,8	98,3
Charges totales (F)	491 472	99,3	98,9	98,2	500 302	99,4	98,9	98,5
Résultat courant (F)	234 933	98,7	97,6	96,7	237 392	99,2	98,5	97,9